

BUDGET PRIMITIF

2020

BUDGET ASSAINISSEMENT

COLLECTIF

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe Assainissement Collectif

Date de transmission de l'acte : 17/12/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 17/12/2019

Numéro de l'acte : 42 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 018-241800507-20191209-42-BF

Date de décision : 09/12/2019

Acte transmis par : Florence PERRIN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. décisions budgétaires

	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES				
	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
	SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2019 à 18 HEURES				
Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges					
Nombre de membres en exercice	Présents	Excusés	Absents	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
66	48	1	6	2 décembre 2019	2 décembre 2019

Présents : Pascal BLANC, Daniel BEZARD, Gérard SANTOSUOSSO, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Daniel GRAVELET, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Alain MAZÉ, Catherine VIAU, Annie JACQUET, Véronique FENOLL, Philippe MERCIER, Jean-Louis SALAK, Nathalie BONNEFOY, Benoît CHALON, Philippe MOUSNY, Marie-Odile SVABEK, Pierre-Antoine GUINOT, Martial REBEYROL, Danielle SERRE, Annie MORDANT, Frédéric CHARPAGNE, Christelle PRENOIS, Irène FELIX, Marie-Hélène BIGUIER, Gérald FRAGNIER, Agnès SINSOULIER, Hugo LEFELLE, Sophie VANNIEUWENHUYZE, Pascal TINAT, Denise LANCELOT, Patrick GEORGES, Magali BESSARD, Joël CROTTÉ, Jean-Michel DAMIEN, Elisabeth MATHIEU, Nicole HUBERT, Béatrice GUILLAUMIN, Françoise CAMPAGNE, Olivier ALLEZARD, Paulette PIETU, Mireille GARON, Olivier PERRIN, Rémy CORBION, Roland GOGUERY

Excusée : Audrey SITTLER

Absents : Catherine PELLERIN, Bénédicte BERGERAULT, Eric MESEGUER, Yannick BEDIN, Bruno MEUNIER, Jean-Pierre DOHOLLOU

Pouvoirs :

Marie-Christine BAUDOUIN donne pouvoir à Rémy CORBION
Yvon BEUCHON donne pouvoir à Alain MAZÉ
Rodolphe BESTAZZONI donne pouvoir à Denis POYET
Marcella MICHEL donne pouvoir à Marie-Odile SVABEK
Kevin GUEGUEN donne pouvoir à Philippe MERCIER
Lylia LASNIER donne pouvoir à Philippe MOUSNY
Janine AUCLERT-BOURNIQUET donne pouvoir à Denise LANCELOT
Valérie CHEVALIER donne pouvoir à Annie JACQUET
Emmanuel DUMARCAY donne pouvoir à Françoise CAMPAGNE
Bruno CASSAN donne pouvoir à Magali BESSARD
Nadine MOREAU donne pouvoir à Roland GOGUERY

M. Frédéric CHARPAGNE et M. Hugo LEFELLE sont désignés secrétaires de séance

Domaine : 7.1.2 Décisions budgétaires

- 42 -

Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe Assainissement Collectif

Président de séance : M. Pascal BLANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite Loi NOTRe ;

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation, Promotion du Tourisme du 27 novembre 2019 ;

Considérant que l'article 107 de la Loi du 7 janvier 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) impose de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des Collectivités Territoriales. Ainsi, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) doivent joindre, à leur budget et à leur compte administratif, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

La présente délibération a pour objet de détailler les principales dépenses et recettes du budget primitif pour 2020 du budget annexe de l'Assainissement Collectif.

Le budget Primitif de l'exercice 2020 du budget annexe « Assainissement Collectif » est équilibré en dépenses et en recettes à 12 259 000 € en section de fonctionnement et à 49 435 200 € en section d'investissement.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), présenté lors du Conseil Communautaire du 4 novembre dernier, avait anticipé les estimations des grandes masses budgétaires de ce budget primitif, dont voici le rappel, avec la comparaison des éléments proposés au vote dans la présente délibération :

Mouvements réels seuls en M€	BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF			
	BP 2019	DOB 2020	BP 2020	Variation % BP 2020 / BP 2019
Recettes de fonctionnement	11,74	11,97	11,97	+ 1,96 %
Dépenses de fonctionnement	7,82	7,97	7,95	+ 1,59 %
Autofinancement	3,92	4,00	4,02	+ 2,81 %
Recettes d'investissement (hors dette)	3,83	3,79	3,92	+ 2,35 %
Dépenses d'investissement (hors dette)	19,47	32,00	32,00	+ 64,44 %
Remboursement d'emprunt (hors revolving)	0,76	0,79	0,95	+ 25 %
Recette d'emprunt (hors revolving)	12,48	25,00	25,00	+ 100,32 %
Besoin de financement	3,92	4,00	4,02	+ 2,81 %

Le budget primitif 2020 reprend toutes les grandes orientations du DOB. Par rapport à ce dernier, il a simplement été prévu, en supplément, un réaménagement de dette, qui autorise toujours l'atteinte de l'objectif de 4 M€ d'autofinancement.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1.1. Recettes réelles de fonctionnement :

En €	RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT		
	BP 2019	BP 2020	Variation % BP 2020 / BP 2019
70 - Produits des services	11 326 500	11 671 880	+ 3,05 %
74 - Dotations et participations	133 850	38 330	- 71,36 %
75 - Autres produits de gestion courante	258 790	258 790	0 %
77 - Produits exceptionnels	20 000	0	- 100 %
Total des recettes réelles de Fonctionnement	11 739 140	11 969 000	+ 1,96 %

Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont évaluées à hauteur de 11 969 000 €. Elles se décomposent comme suit :

- Produits des services (chapitre 70) pour 11 671 880 €
 - 9 765 880 € de redevance d'assainissement collectif, prévision établie à la hausse par rapport à 2019 (+3%), qui intègre la reconduction des tarifs en 2020, et un rebasage des produits au vu des niveaux déjà facturés sur 2019 ;
 - 600 000 € de participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) ;
 - 980 000 € de redevance pour modernisation des réseaux de collecte encaissée par Bourges Plus et reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en dépenses de fonctionnement) ;
 - 216 000 € de recettes dans le cadre de la participation pour création de branchements ;
 - 110 000 € de recettes au titre du personnel payé sur le budget de l'Assainissement Collectif et mis à disposition pour le service de l'Assainissement Non Collectif.
- Dotations et Participations (chapitre 74) : **38 330 €**
 Cette somme correspond aux aides versées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour :
 - Le suivi de l'auto-surveillance des réseaux ;
 - et la campagne de recherche de micropolluants.

La diminution de ce poste par rapport à l'exercice précédent s'explique par la fin intervenue en 2019 de l'aide accordée au titre du SIG de l'assainissement.

- Autres produits de gestion courante (chapitre 75) : **258 790 €**

Ce chapitre est reconduit à son niveau de 2019 :

- 148 400 € de redevance pour défaut de branchement à l'égout,
- 88 700 € de recettes relatives au traitement des effluents et des matières de vidange,
- 21 690 € pour des produits divers de gestion courante.

1.2. Dépenses réelles de fonctionnement :

En €	DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT		
	BP 2019	BP 2020	Variation % BP 2020 / BP 2019
Chapitre 011 - Charges à caractère général	2 890 900	2 882 135	- 0,30 %
Chapitre 012 - Charges de personnel, frais assimilés	3 342 580	3 365 000	+ 0,67 %
Chapitre 014 - Atténuations de produits	980 000	980 000	0 %
Chapitre 66 - Charges Financières	255 900	366 680	+ 43,29 %
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	90 300	90 000	- 0,33 %
Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles	264 100	264 100	0 %
Total des dépenses réelles de Fonctionnement	7 823 780	7 947 915	+ 1,59 %

Les dépenses de fonctionnement prévues au budget primitif à hauteur de 7 947 915 € sont composées de :

- **2 882 135 €** de charges à caractère général (chapitre 011). Ce poste peut être quasiment maintenu à son niveau de 2019, grâce à la vigilance apportée dans la gestion et l'utilisation des crédits de fonctionnement du service ;
- **3 365 000 €** pour les charges de personnel (chapitre 012), dont 550 000 € de charges refacturées par le budget PRINCIPAL et le budget annexe de l'EAU au titre d'agents mis à disposition de la compétence assainissement collectif. Ce chapitre sera cette année légèrement ajusté à la hausse, après le BP 2019 qui, en revanche, l'avait doté à la baisse (- 4,6%) ;
- **980 000 €** de redevance facturée aux usagers et reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en recettes de fonctionnement) – (chapitre 014) ;
- **366 680 €** de charges financières (chapitre 66) ; la montée en puissance du chantier de la STEP et des mobilisations d'emprunts nécessite d'abonder ce chapitre. Il s'agit ici d'une estimation : le montant du service de la dette dépendra des montants et des périodes de mobilisation sur 2020. La charge de la dette incompressible (dette remboursable connue au 01/01/20) s'élève à 276 000 € ;
- **90 000 €** d'autres charges diverses de gestion courante (chapitre 65). Il s'agit essentiellement des dotations pour les admissions en non valeurs. Chaque année, le comptable du Trésor Public sollicite la collectivité pour demander l'apurement de factures dont le recouvrement s'avère impossible (liquidation judiciaire, personne décédée) ;
- **264 100 €** de charges exceptionnelles (chapitre 67) dont 260 000 € de crédits inscrits par précaution pour annulation de titres émis sur les années antérieures.

1.3. Autofinancement et mouvements d'ordre en fonctionnement :

L'autofinancement, correspondant au solde des mouvements réels de la section de fonctionnement, est égal à **4 021 085 €**. Il est composé de **2 085 000 €** de dotations aux amortissements minorées par la dotation aux amortissements au titre de l'amortissement des subventions prévue à hauteur de **290 000 €** et majorées par l'inscription d'une dotation aux provisions pour risques de **2 181 500 €** au titre de la sortie de notre actif de l'actuelle station d'épuration.

En effet, comme cela avait été annoncé au BP 2019, afin de constater sa désaffectation prochaine, il convient de poursuivre cette dotation aux provisions afin qu'elle permette de neutraliser la valeur nette comptable de ce bien estimée à 9 M€ en 2023. Cette provision se substitue au virement complémentaire à la section d'investissement.

A titre de rappel, une première dotation aux provisions a été constituée en 2019 pour ce même montant.

Autofinancement BP 2019	Autofinancement BP 2020
3 915 360	4 021 085

C'est ainsi un autofinancement de l'ordre de 4 millions d'euros qui est anticipé, dans la continuité de la prévision pour 2019. La seconde partie consacrée à l'investissement montrera que cet excédent permettra de financer l'annuité de la dette en capital, la totalité du programme d'investissement annuel, et pour le solde, une partie de la réalisation de la STEP.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT :

2.1. Recettes réelles d'investissement :

	RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	
En €	BP 2019	BP 2020
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	3 826 282,00	3 924 115,00
Chapitre 16 - Emprunts nouveaux(hors revolving)	12 480 794,75	25 000 000,00
Chapitre 16 – Opérations liées aux emprunts revolving	16 000 000,00	16 000 000,00
Total des recettes réelles d'Investissement	32 307 076,75	44 924 115,00

Les recettes réelles d'investissements estimées à **44 924 115,00 €** sont composées comme suit :

- Subventions (chapitre 13) pour un montant de **3 924 115 €** correspondant aux encaissements attendus en 2020 au titre des aides apportées par la STEP, par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Départemental, l'ADEME et la DRAC. Au total, ce sont plus de 13,5 M€ de subventions escomptées pour cette opération, qui seront inscrites annuellement en fonction de l'avancement du chantier. La prévision de recettes pour 2020 devra ainsi être actualisée en cours d'année, en même temps que les crédits de paiement ;
- Emprunt nouveau sur l'exercice 2020 : **25 000 000 €** pour financer exclusivement la STEP, qui autotal, devrait en nécessiter 32 M€, étant précisé que l'inscription en 2019 ne sera pas réalisée à hauteur de la prévision budgétaire, et que les mobilisations en 2020 seront déterminées par le niveau des dépenses réalisées et les subventions effectivement encaissées. Cette prévision de recours à l'emprunt est adossée à des prêts d'ores et déjà signés et intégrés dans l'état de la dette annexé à la maquette budgétaire jointe. A minima, 10 M€ devront être consolidés cette année en vertu des engagements contractuels.
- Opérations de gestion des emprunts : **16 000 000 €**
Il est prévu au BP 2020 les écritures permettant d'utiliser la possibilité de tirage sur ligne de trésorerie (montant maximum) inclus dans les différents contrats d'emprunts souscrits. Cette opération s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement.

2.2. Dépenses réelles d'investissement :

	DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	
En €	BP 2019	BP 2020
Chapitre 20 - Immobilisations Incorporelles	133 000,00	61 400,00
Chapitre 21 - Immobilisations Corporelles	250 700,00	252 000,00
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	19 083 136,75	31 686 600,00
Chapitre 16 - Emprunts et Dettes assimilées(hors revolving)	755 600,00	945 200,00
Chapitre 16 - Opérations liées aux emprunts revolving	16 000 000,00	16 000 000,00
Total des dépenses réelles d'Investissement	36 222 436,75	48 945 200,00

Les dépenses réelles d'investissement estimées à 48 945 200,00 € sont détaillées comme suit :

- Remboursement du capital de la dette (chapitre 16) : **945 200 €**
Cette prévision intègre à la fois le remboursement de la dette contractuelle (615 K€), mais également une provision de 330 K€ en prévision d'un réaménagement destiné à reprofiler la dette.
- Dépenses d'équipement (chapitres 20 - 21 et 23) : **32 000 000,00 €**
 - **30 000 000 €** au titre des dépenses d'équipements prévues pour la réalisation de la future station d'épuration communautaire qui fait l'objet d'une autorisation de programme s'élevant à 55 200 000 €, et dont l'échéancier est actualisé à l'occasion de ce même conseil communautaire. En l'état actuel des inscriptions, et sous réserve du CA 2019, il restera plus de 11,5 M€ de CP à inscrire au-delà de 2019 afin de couvrir le montant de l'AP. Cette AP/CP devra régulièrement être actualisée ;
 - **2 000 000 €** pour l'ensemble des autres opérations annuelles, dont près de 1,7 M€ de travaux sur les différents réseaux comprenant notamment notre participation (153 K€) au réseau de la ZAC des Breuzes (échéance 2020).

Ainsi, schématiquement, l'épargne brute attendue en 2020 (4 M€), financera :

- le capital de la dette (1 M€) ;
- les travaux annuels (2 M€) ;
- et pour le solde (1 M€) la STEP, en complément des 4 M€ de subventions et des 25 M€ d'emprunts.

Comme cela été indiqué lors du DOB, ce niveau d'autofinancement devrait contenir le ratio de capacité de désendettement à 9 années d'épargne brute, pour un encours projeté à près de 36 M€ fin 2020.

2.3. Mouvements d'ordre en investissement :

Les recettes d'ordre pour la section d'investissement sont détaillées comme suit :

- **2 129 585 €** au titre de la dotation aux amortissements (montant égal en dépense d'ordre de fonctionnement) ;
- **2 181 500 €** au titre de la dotation aux provisions pour risques ;
- **200 000 €** pour des opérations d'intégration de frais d'insertion ou de frais d'études (montant égal en dépense d'ordre d'investissement).

Les dépenses d'ordre comprennent :

- **200 000 €** évoqués ci-dessus ;
- **290 000 €** de subventions transférées en fonctionnement .

Le budget primitif de l'Assainissement Collectif s'équilibre donc, en mouvements réels et en mouvements d'ordre comme suit :

	DEPENSES BP 2020		RECETTES BP 2020	
FONCTIONNEMENT	Dépenses réelles	7 947 915,00	Recettes réelles	11 969 000,00
	Dépenses d'ordre	4 311 085,00	Recettes d'ordre	290 000,00
	TOTAL FCT.	12 259 000,00	TOTAL FCT.	12 259 000,00
INVESTISSEMENT	Dépenses réelles	48 945 200 ,00	Recettes réelles	44 924 115,00
	Dépenses d'ordre	490 000,00	Recettes d'ordre	4 511 085,00
	TOTAL INVT.	49 435 200,00	TOTAL INVT.	49 435 200,00

M. Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE par 51 voix "pour" et 8 abstentions

- d'approuver, dans le prolongement du BP 2019, la dotation aux provisions complémentaire de 2 181 500 € au titre de la sortie prochaine de la STEP actuelle de notre actif ;
- d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2020 du budget annexe de l'Assainissement Collectif, conformément à ces éléments et aux documents annexés, équilibré en dépenses et en recettes :
 - En fonctionnement à 12 259 000,00 € ;
 - En investissement à 49 435 200,00 €.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt électronique de la Préfecture le **17 DEC. 2019**
Affichage du **16 DEC. 2019**

Pour le Président et par délégation
La Responsable du Service des Assemblées
Annick GRELAT



Fait à Bourges, le 10 décembre 2019

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Gérard SANTOSUOSSO

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700030	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 259 000,00	12 259 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 259 000,00	12 259 000,00

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	49 435 200,00	49 435 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		49 435 200,00	49 435 200,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	61 694 200,00	61 694 200,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 890 900,00	0,00	2 882 135,00	2 882 135,00	2 882 135,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 342 580,00	0,00	3 365 000,00	3 365 000,00	3 365 000,00
014	Atténuations de produits	980 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
65	Autres charges de gestion courante	90 300,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des dépenses de gestion des services		7 303 780,00	0,00	7 317 135,00	7 317 135,00	7 317 135,00
66	Charges financières	255 900,00	0,00	366 680,00	366 680,00	366 680,00
67	Charges exceptionnelles	264 100,00	0,00	264 100,00	264 100,00	264 100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 823 780,00	0,00	7 947 915,00	7 947 915,00	7 947 915,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 207 625,00		4 311 085,00	4 311 085,00	4 311 085,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 207 625,00		4 311 085,00	4 311 085,00	4 311 085,00
TOTAL		12 031 405,00	0,00	12 259 000,00	12 259 000,00	12 259 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 259 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 326 500,00	0,00	11 671 880,00	11 671 880,00	11 671 880,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	133 850,00	0,00	38 330,00	38 330,00	38 330,00
75	Autres produits de gestion courante	258 790,00	0,00	258 790,00	258 790,00	258 790,00
Total des recettes de gestion des services		11 719 140,00	0,00	11 969 000,00	11 969 000,00	11 969 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 739 140,00	0,00	11 969 000,00	11 969 000,00	11 969 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	292 265,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		292 265,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
TOTAL		12 031 405,00	0,00	12 259 000,00	12 259 000,00	12 259 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 259 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 021 085,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	133 000,00	0,00	61 400,00	61 400,00	61 400,00
21	Immobilisations corporelles	250 700,00	0,00	252 000,00	252 000,00	252 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 083 136,75	0,00	31 686 600,00	31 686 600,00	31 686 600,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	19 466 836,75	0,00	32 000 000,00	32 000 000,00	32 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 755 600,00	0,00	16 945 200,00	16 945 200,00	16 945 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	16 755 600,00	0,00	16 945 200,00	16 945 200,00	16 945 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	36 222 436,75	0,00	48 945 200,00	48 945 200,00	48 945 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	292 265,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	492 265,00		490 000,00	490 000,00	490 000,00
	TOTAL	36 714 701,75	0,00	49 435 200,00	49 435 200,00	49 435 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 435 200,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 826 282,00	0,00	3 924 115,00	3 924 115,00	3 924 115,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	28 480 794,75	0,00	41 000 000,00	41 000 000,00	41 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	32 307 076,75	0,00	44 924 115,00	44 924 115,00	44 924 115,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	32 307 076,75	0,00	44 924 115,00	44 924 115,00	44 924 115,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 207 625,00		4 311 085,00	4 311 085,00	4 311 085,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 407 625,00		4 511 085,00	4 511 085,00	4 511 085,00
	TOTAL	36 714 701,75	0,00	49 435 200,00	49 435 200,00	49 435 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 435 200,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

4 021 085,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 882 135,00		2 882 135,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 365 000,00		3 365 000,00
014	Atténuations de produits	980 000,00		980 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 000,00		90 000,00
66	Charges financières	366 680,00	0,00	366 680,00
67	Charges exceptionnelles	264 100,00	0,00	264 100,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 311 085,00	4 311 085,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 947 915,00	4 311 085,00	12 259 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 259 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	290 000,00	290 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 945 200,00	0,00	16 945 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	61 400,00	0,00	61 400,00
21	Immobilisations corporelles (6)	252 000,00	0,00	252 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	31 686 600,00	200 000,00	31 886 600,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		48 945 200,00	490 000,00	49 435 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 435 200,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 671 880,00		11 671 880,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	38 330,00		38 330,00
75	Autres produits de gestion courante	258 790,00		258 790,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	290 000,00	290 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 969 000,00	290 000,00	12 259 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 259 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 924 115,00	0,00	3 924 115,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		2 181 500,00	2 181 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	41 000 000,00	0,00	41 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 085 000,00	2 085 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		44 585,00	44 585,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		44 924 115,00	4 511 085,00	49 435 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 435 200,00
---	----------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 890 900,00	2 882 135,00	2 882 135,00
604	Achats d'études, prestations de services	217 500,00	217 500,00	217 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	482 190,00	490 175,00	490 175,00
6062	Produits de traitement	240 000,00	240 000,00	240 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	77 000,00	77 250,00	77 250,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6066	Carburants	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6068	Autres matières et fournitures	118 700,00	118 700,00	118 700,00
611	Sous-traitance générale	891 000,00	891 000,00	891 000,00
6132	Locations immobilières	27 000,00	27 500,00	27 500,00
6135	Locations mobilières	82 800,00	61 500,00	61 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 500,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	900,00	900,00	900,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 625,00	5 625,00	5 625,00
61523	Entretien, réparations réseaux	178 900,00	178 900,00	178 900,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	34 400,00	34 400,00	34 400,00
61551	Entretien matériel roulant	71 500,00	71 500,00	71 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	62 500,00	62 500,00	62 500,00
6156	Maintenance	85 715,00	86 695,00	86 695,00
6161	Multirisques	8 700,00	8 700,00	8 700,00
6168	Autres	37 000,00	40 300,00	40 300,00
617	Etudes et recherches	7 300,00	7 300,00	7 300,00
618	Divers	27 680,00	27 680,00	27 680,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	110,00
6226	Honoraires	1 400,00	1 690,00	1 690,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6228	Divers	32 400,00	32 400,00	32 400,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	11 000,00	11 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6241	Transports sur achats	2 700,00	2 700,00	2 700,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6256	Missions	5 560,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	50,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	36 300,00	36 300,00	36 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 470,00	4 470,00	4 470,00
6282	Frais de gardiennage	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 400,00	23 090,00	23 090,00
6287	Remboursements de frais	25 000,00	23 800,00	23 800,00
6288	Autres	0,00	300,00	300,00
63512	Taxes foncières	900,00	900,00	900,00
6353	Impôts indirects	700,00	700,00	700,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 342 580,00	3 365 000,00	3 365 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	550 000,00	550 000,00	550 000,00
6331	Versement de transport	17 530,00	18 640,00	18 640,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 140,00	7 460,00	7 460,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 700,00	13 430,00	13 430,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 270,00	4 470,00	4 470,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 397 960,00	1 489 470,00	1 489 470,00
6414	Indemnités et avantages divers	574 400,00	456 680,00	456 680,00
6415	Supplément familial	24 860,00	27 330,00	27 330,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	222 010,00	237 810,00	237 810,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	422 400,00	449 440,00	449 440,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 690,00	3 520,00	3 520,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	21 000,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 170,00	6 750,00	6 750,00
648	Autres charges de personnel	79 450,00	75 000,00	75 000,00

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits (7)	980 000,00	980 000,00	980 000,00
706129	Reverst redevance modernisé ^o agence eau	980 000,00	980 000,00	980 000,00
65	Autres charges de gestion courante	90 300,00	90 000,00	90 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6542	Créances éteintes	55 000,00	55 000,00	55 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	300,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 303 780,00	7 317 135,00	7 317 135,00
66	Charges financières (b) (8)	255 900,00	366 680,00	366 680,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	250 000,00	341 880,00	341 880,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 100,00	13 800,00	13 800,00
6688	Autre	11 000,00	11 000,00	11 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	264 100,00	264 100,00	264 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	260 000,00	260 000,00	260 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	4 100,00	4 100,00	4 100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 823 780,00	7 947 915,00	7 947 915,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 207 625,00	4 311 085,00	4 311 085,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 026 125,00	2 085 000,00	2 085 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	2 181 500,00	2 181 500,00	2 181 500,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00	44 585,00	44 585,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 207 625,00	4 311 085,00	4 311 085,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 207 625,00	4 311 085,00	4 311 085,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 031 405,00	12 259 000,00	12 259 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 259 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	116 100,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	102 300,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	13 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 326 500,00	11 671 880,00	11 671 880,00
704	Travaux	816 000,00	816 000,00	816 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 423 500,00	9 765 880,00	9 765 880,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	980 000,00	980 000,00	980 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	107 000,00	110 000,00	110 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	133 850,00	38 330,00	38 330,00
748	Autres subventions d'exploitation	133 850,00	38 330,00	38 330,00
75	Autres produits de gestion courante	258 790,00	258 790,00	258 790,00
754	Redevances défaut branchement égout	148 400,00	148 400,00	148 400,00
7588	Autres	110 390,00	110 390,00	110 390,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 719 140,00	11 969 000,00	11 969 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 739 140,00	11 969 000,00	11 969 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	292 265,00	290 000,00	290 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	292 265,00	290 000,00	290 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		292 265,00	290 000,00	290 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 031 405,00	12 259 000,00	12 259 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 259 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	133 000,00	61 400,00	61 400,00
2031	Frais d'études	100 000,00	51 400,00	51 400,00
2051	Concessions et droits assimilés	33 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	250 700,00	252 000,00	252 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	5 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 500,00	4 000,00	4 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	15 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	70 000,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	138 200,00	96 000,00	96 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	150 000,00	150 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	16 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	19 083 136,75	31 686 600,00	31 686 600,00
2313	Constructions	39 700,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	19 043 436,75	31 686 600,00	31 686 600,00
Total des dépenses d'équipement		19 466 836,75	32 000 000,00	32 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 755 600,00	16 945 200,00	16 945 200,00
1641	Emprunts en euros	495 000,00	367 200,00	367 200,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	150 000,00	471 000,00	471 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	16 000 000,00	16 000 000,00	16 000 000,00
1687	Autres dettes	110 600,00	107 000,00	107 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		16 755 600,00	16 945 200,00	16 945 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		36 222 436,75	48 945 200,00	48 945 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	292 265,00	290 000,00	290 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	292 265,00	290 000,00	290 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	90 635,00	90 700,00	90 700,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	7 060,00	7 100,00	7 100,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 635,00	15 700,00	15 700,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	8 535,00	8 600,00	8 600,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	12 315,00	12 300,00	12 300,00
13918	Autres subventions d'équipement	158 085,00	155 600,00	155 600,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		492 265,00	490 000,00	490 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		36 714 701,75	49 435 200,00	49 435 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 435 200,00
---	----------------------

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 826 282,00	3 924 115,00	3 924 115,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 078 400,00	3 276 235,00	3 276 235,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	336 252,00	336 250,00	336 250,00
1312	Subv. équipt Régions	240 000,00	140 000,00	140 000,00
1313	Subv. équipt Départements	171 630,00	171 630,00	171 630,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	28 480 794,75	41 000 000,00	41 000 000,00
1641	Emprunts en euros	170 000,00	25 000 000,00	25 000 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	12 310 794,75	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	16 000 000,00	16 000 000,00	16 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		32 307 076,75	44 924 115,00	44 924 115,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		32 307 076,75	44 924 115,00	44 924 115,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 207 625,00	4 311 085,00	4 311 085,00
15182	Autres provisions pour risques	2 181 500,00	2 181 500,00	2 181 500,00
28031	Frais d'études	2 060,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	420,00	500,00	500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	33 600,00	14 000,00	14 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	150,00	200,00	200,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	82 505,00	84 400,00	84 400,00
28138	Aménagement Autres constructions	9 505,00	10 000,00	10 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	16 895,00	17 800,00	17 800,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	60,00	100,00	100,00
281532	Réseaux d'assainissement	763 455,00	792 300,00	792 300,00
281562	Service d'assainissement	89 750,00	93 700,00	93 700,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 090,00	1 100,00	1 100,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	254 950,00	267 600,00	267 600,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	532 965,00	561 100,00	561 100,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	71 640,00	75 400,00	75 400,00
28182	Matériel de transport	131 295,00	138 200,00	138 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	32 490,00	25 400,00	25 400,00
28184	Mobilier	2 835,00	2 700,00	2 700,00
28188	Autres	460,00	500,00	500,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	44 585,00	44 585,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 207 625,00	4 311 085,00	4 311 085,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 407 625,00	4 511 085,00	4 511 085,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		36 714 701,75	49 435 200,00	49 435 200,00

+

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			49 435 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
1807008-Tirage-Euribor3m	10/07/2018	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MIN521677EUR-Eonia	13/07/2018	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		16 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					35 325 874,85									
1641 Emprunts en euros (total)					31 831 874,85									
000311764 03	CREDIT MUTUEL	30/11/2012	30/11/2012	31/01/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,790	EUR	S	C	O	A-1
000332099	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/09/2018	05/09/2018	01/01/2024	16 000 000,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,500	1,510	EUR	X	C	O	A-1
036	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/05/1990	25/05/1990	25/02/2002	3 048 980,34	F	Taux fixe à 5.94 %	5,940	5,940	EUR	A	P	O	A-1
1012013-Tirage 2	CAISSE D'EPARGNE	31/01/2011	31/01/2031	31/01/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	3,390	EUR	A	C	O	A-1
70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR YEVRE	CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	01/01/2019	31/03/2019	247 155,86	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,700	EUR	T	P	O	A-1
8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2013	01/01/2019	05/08/2019	546 666,65	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,840	EUR	A	C	O	A-1
MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulard-MEHUN SUR YEVRE	SFIL CAFFIL	13/08/2008	01/01/2019	01/02/2019	289 072,00	V	(Euribor 03 M + 0.07)-Floor -0.07 sur Euribor 03 M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
MIN507715EUR ex MIN501919EUR-conso	SFIL CAFFIL	19/12/2014	22/01/2016	01/05/2016	400 000,00	F	Taux fixe à 2.06 %	2,060	2,080	EUR	T	C	O	A-1
MIN521677EUR-Consolidation	BANQUE POSTALE	13/07/2018	14/08/2020	01/12/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.14 %	2,140	2,160	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					3 494 000,00									
066	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880	EUR	T	C	O	A-1

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
068	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 560 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880	EUR	T	C	O	A-1
071	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	14/01/2009	14/01/2009	02/04/2009	934 000,00	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	4,060	EUR	T	C	O	A-1
1807008-Tirage-Euribor3m	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2018	10/07/2018	01/07/2021	0,00	V	(Euribor 03 M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,550	0,560	EUR	X	X	O	A-1
MIN521677EUR-Eonia	BANQUE POSTALE	13/07/2018	14/08/2018	01/10/2018	0,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.59)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,590	0,600	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 319 621,60									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 319 621,60									
110497802	Agence de l'Eau Loire Bretagne	26/11/2012	03/12/2012	31/01/2015	395 828,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
110526802-MEHUN SUR YEVRE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	02/07/2012	01/01/2019	31/07/2019	923 793,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					36 645 496,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 158 382,76					508 778,70	275 597,42	0,00	116 083,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 392 758,76					367 050,70	209 102,98	0,00	100 577,24
000311764 03	N	0,00	A-1	426 666,62	7,58	F	Taux fixe à 4.73 %	4,790	53 333,34	19 550,67	0,00	7 357,78
000332099	N	0,00	A-1	0,00	43,75	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,510	0,00	0,00	0,00	0,00
036	N	0,00	A-1	1 326 709,85	6,15	F	Taux fixe à 5.94 %	5,940	158 347,05	78 806,57	0,00	58 797,86
1012013-Tirage 2	N	0,00	A-1	300 000,00	11,08	F	Taux fixe à 3.34 %	3,390	25 000,00	10 159,17	0,00	8 547,15
70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	238 122,17	17,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,700	9 458,33	10 838,95	0,00	0,00
8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	524 799,98	23,59	F	Taux fixe à 3.78 %	3,840	21 866,67	20 168,06	0,00	7 815,58
MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulard-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	276 460,16	19,58	V	(Euribor 03 M + 0.07)-Floor -0.07 sur Euribor 03 M	0,000	12 737,28	0,00	0,00	0,00
MIN507715EUR ex MIN501919EUR- conso	N	0,00	A-1	299 999,98	11,08	F	Taux fixe à 2.06 %	2,080	26 666,67	5 974,00	0,00	922,80
MIN521677EUR-Consolidation	N	0,00	A-1	0,00	30,05	F	Taux fixe à 2.14 %	0,000	59 641,36	63 605,56	0,00	17 136,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 765 624,00					141 728,00	66 494,44	0,00	15 505,78

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
066	N	0,00	A-1	490 000,00	12,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	40 000,00	18 205,96	0,00	4 241,25
068	N	0,00	A-1	764 400,00	12,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	62 400,00	28 401,30	0,00	6 616,35
071	N	0,00	A-1	511 224,00	12,75	F	Taux fixe à 3.94 %	4,060	39 328,00	19 887,18	0,00	4 648,18
1807008-Tirage-Euribor3m	N	0,00	A-1	0,00	1,50	V	(Euribor 03 M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,560	0,00	0,00	0,00	0,00
MIN521677EUR-Eonia	N	0,00	A-1	0,00	0,62	V	(Eonia(Postfixé) + 0.59)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,600	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 303 431,39					106 496,45	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 303 431,39					106 496,45	0,00	0,00	0,00
110497802	N	0,00	A-1	445 623,05	10,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	40 511,19	0,00	0,00	0,00
110526802-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	857 808,34	12,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	65 985,26	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 461 814,15					615 275,15	275 597,42	0,00	116 083,02

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 461 814,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2017-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements de bâtiments	15	02/04/2004
L	Bâtiments durables	70	02/04/2004
L	Bâtiments légers	15	02/04/2004
L	Frais d'études mandatés avant le 01/01/2015	2	02/04/2004
L	Logiciels	2	02/04/2004
L	Matériel informatique	5	02/04/2004
L	Stations Epuration	60	02/04/2004
L	Mobilier, matériel électro	10	02/04/2004
L	Pompes, appareils électro	15	02/04/2004
L	Réseaux assainissement	60	02/04/2011
L	Véhicule supérieur à 3.5T	8	09/12/2011
L	Véhicules légers	5	09/12/2011
L	Frais d'études mandatés depuis le 01/01/2015	5	07/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	2 181 500,00		2 244 900,00	4 426 400,00	0,00	4 426 400,00
Provision pour risque de non recouvrement	0,00	09/12/2015	63 400,00	63 400,00	0,00	63 400,00
Sortie de l'actif de la STEP St Sulpice	2 181 500,00	01/04/2019	2 181 500,00	4 363 000,00	0,00	4 363 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	2 181 500,00		2 244 900,00	4 426 400,00	0,00	4 426 400,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 235 200,00	I 1 235 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		945 200,00	945 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	367 200,00	367 200,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	471 000,00	471 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	107 000,00	107 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		290 000,00	290 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	290 000,00	290 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 235 200,00	0,00	0,00	1 235 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 311 085,00	III 4 311 085,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 311 085,00	4 311 085,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	2 181 500,00	2 181 500,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	500,00	500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 000,00	14 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	200,00	200,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	84 400,00	84 400,00
28138	Aménagement Autres constructions	10 000,00	10 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	17 800,00	17 800,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	100,00	100,00
281532	Réseaux d'assainissement	792 300,00	792 300,00
281562	Service d'assainissement	93 700,00	93 700,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	1 100,00	1 100,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	267 600,00	267 600,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	561 100,00	561 100,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	75 400,00	75 400,00
28182	Matériel de transport	138 200,00	138 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 400,00	25 400,00
28184	Mobilier	2 700,00	2 700,00
28188	Autres	500,00	500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	44 585,00	44 585,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 311 085,00	0,00	0,00	0,00	4 311 085,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 235 200,00
Ressources propres disponibles	IV 4 311 085,00

Solde	V = IV – II (6)	3 075 885,00
--------------	------------------------	---------------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				535 000,00	44 583,37	44 583,33	445 833,30
2019	Indemnités de renégociation de 3 emprunts	12	04/11/2019	535 000,00	44 583,37	44 583,33	445 833,30

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
03905*STEP STEP Communautaire	55 200 000,00	55 200 000,00	110 400 000,00	13 642 773,00	30 000 000,00	11 557 227,00
03906 TMOR Transfert effluents Morthomiers	1 295 000,00	1 295 000,00	2 590 000,00	1 295 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	3,90	0,00	3,90
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	1,90	0,00	1,90
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		60,00	0,00	60,00	55,30	0,00	55,30
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint technique territorial	C	12,00	0,00	12,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Ingénieur en chef de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	4,40	0,00	4,40
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien para-médical de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		67,00	0,00	67,00	60,10	0,00	60,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjointes techniques territoriaux (3)	C	TECH	326	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

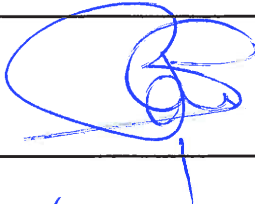
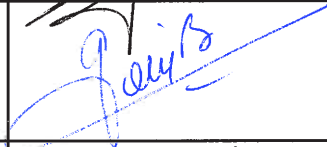
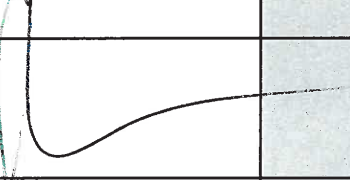
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

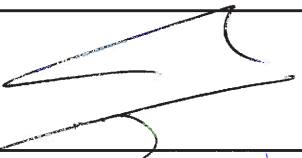
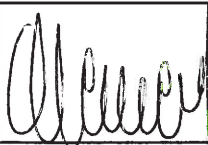
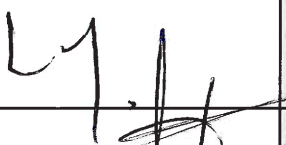
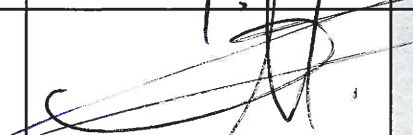
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	BLANC Pascal			
BOURGES	FENOLL Véronique	VF		
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine		DELRUE Emmanuel	
VORLY	BILLOT Bernard		LEFEBVRE Corinne	
ARÇAY	HUCHINS Robert		LELONG Coralie	
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel		BELOUET Bernard	
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette		CHALOPIN Jean-Pierre	
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard			
ST GERMAIN DU PUY	BAUDOUIN Marie-Christine	Excusée, a donné pouvoir à M. Rémy CORBION		
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel			
LA CHAPELLE SAINT URSIN	BEUCHON Yvon	Excusée, a donné pouvoir à M. Alain MAZÉ		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			

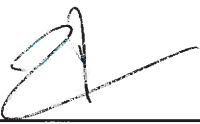
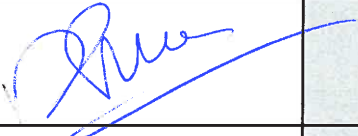
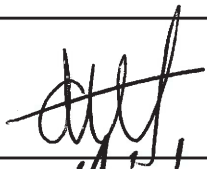
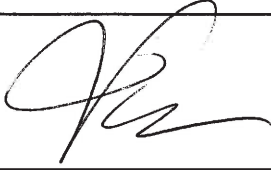
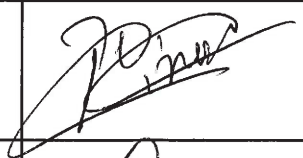
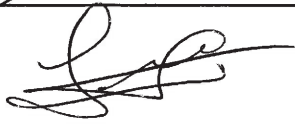
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne		MOREAU Sylvie	
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe	Excusée, a donné pouvoir à M. Denis POYET	PORTIER Jacqueline	Excusée
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis		CARON Frantz	
ANNOIX	MAZÉ Alain		CARRÉ Marie-Paule	
MARMAGNE	JACQUET Annie			
BOURGES	MERCIER Philippe			
MEHUN-SUR- YEVRE	SALAK Jean-Louis			
BOURGES	BONNEFOY Nathalie			
BOURGES	CHALON Benoît			
BOURGES	MICHEL Marcella	Excusée, a donné pouvoir à Mme Marie-Odile SVABEK		
BOURGES	MOUSNY Philippe			
BOURGES	SVABEK Marie-Odile			
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine			

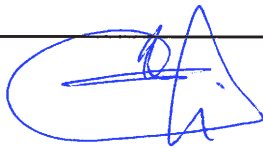
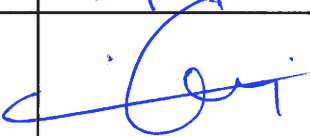
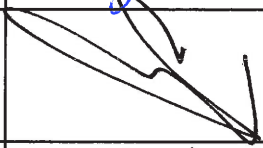
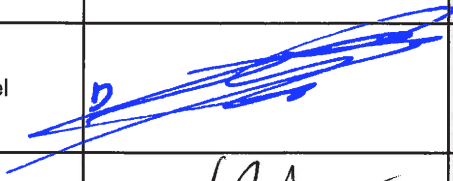
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

BOURGES	PELLERIN Catherine	Absente		
BOURGES	REBEYROL Martial			
BOURGES	SERRE Danielle			
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte	Absente		
BOURGES	MORDANT Annie			
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric			
BOURGES	PRENOIS Christelle			
BOURGES	MESEGUER Eric	Absent		
BOURGES	SITTLER Audrey	Excusée		
BOURGES	GUEGUEN Kévin	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe MERCIER		
BOURGES	LASNIER Lylian	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe Mousny		
BOURGES	VANNIEUWENHUYZE Sophie			
BOURGES	TINAT Pascal			
BOURGES	LANCELOT Denise			

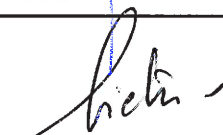
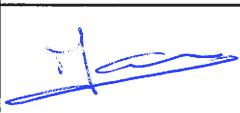
BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

BOURGES	GEORGES Patrick			
BOURGES	AUCLERT-BOURNIQUET Janine	Excusée, a donné pouvoir à Mme Denise Lancelot		
BOURGES	BEDIN Yannick	Absent		
BOURGES	FRAGNIER Gérald			
BOURGES	SINSOULIER Agnès			
BOURGES	LEFELLE Hugo			
BOURGES	FELIX Irène			
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène			
BOURGES	BESSARD Magali			
BOURGES	CROTTÉ Joël			
LA CHAPELLE ST-URSIN	CHEVALIER Valérie	Excusée, a donné pouvoir à Mme Annie JACQUET		
MARMAGNE	DAMIEN Jean-Michel			
MEHUN-SUR- YEVRE	MATHIEU Elisabeth			

BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

MEHUN-SUR-YEVRE	MEUNIER Bruno	Absent		
MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	GUILLAUMIN Béatrice			
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise			
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier			
ST DOULCHARD	PIETU Paulette			
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel	Excusé, a donné pouvoir à Mme Françoise CAMPAGNE		
ST DOULCHARD	GARON Mireille			
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier	Absent		
ST DOULCHARD	CASSAN Bruno	Excusé, a donné pouvoir à Mme Magali BESSARD		
ST GERMAIN DU PUY	CORBION Rémy			
ST GERMAIN DU PUY	DOHOLLOU Jean-Pierre	Absent		
TROUY	MOREAU Nadine	Excusée, a donné pouvoir à M. Roland GOGUERY		
TROUY	GOGUERY Roland			

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 66
Nombre de membres présents : 48
Nombre de membres votants : 59
Nombre de suffrages exprimés : 51
VOTES : Pour: 51
 Contre: 0
 Abstentions : 8

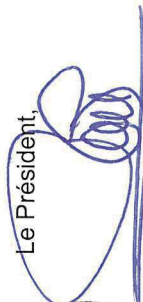
Date de convocation : 2 décembre 2019

Présenté par le Président
A Bourgesle 9 décembre 2019

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 9 décembre 2019

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le **17 DEC. 2019** et de la publication le **16 DEC. 2019**
A Bourges, le 11 décembre 2019


Le Président,

Pascal BLANC